ROZOY FLASH n° 143

Bulletin d'informations communales – **10 avril 2015**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2015

La séance du Conseil Municipal du 26 mars, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : José FLUCHER – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Delphine LOUIS – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT

Absents excusés :
Jean-René DURTETTE – pouvoir à José FLUCHER
Adeline MOINEUSE – pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND

Secrétaire de séance :
Christelle BERNAILLE

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Renouvellement contrats CUI-CAE et avenants,
- Création de contrats aidés,
- Demande de DETR,
- Demandes de subventions Ministère de l'Intérieur (dotation parlementaire),
- Modification des statuts du Syndicat de la Serre Amont,
- Borne de recharge pour véhicules électriques,
- Rapport annuel assainissement,
- Mise à disposition d'agents communaux,
- Remboursement salaires,
- Convention de bail précaire pédicure - podologue
- Questions diverses.

DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

RENOUVELLEMENT CONTRATS CUI-CAE ET AVENANTS

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat CUI-CAE de M. Kévin GAPE pour une durée de 12 mois à compter du 1er mai 2015 et pour 24 heures hebdomadaires.

Il est également décidé de modifier la durée hebdomadaire des contrats CUI-CAE de MM Jimmy EUDES et Eric LEMAIRE, fixée à 24 heures à partir du 1er mai 2015.

CREATION DE CONTRATS AIDES

Les contrats de MM Geoffroy QUELIN, Nicolas PETIT et Tony LONNOY arrivent à échéance.
Compte tenu des travaux à effectuer, il est décidé de créer deux postes en CUI-CAE, pour une durée de 12 mois à compter du 1er mai 2015. MM Gaston LONNOY (pour 24 heures hebdomadaires) et Sébastien WINIARSKI (pour 20 heures hebdomadaires) occuperont ces postes.

DEMANDE DE DETR

La toiture de la future maison médicale pose des problèmes de condensation. Le changement de la couverture s'avère nécessaire.
Un devis qui s'élève à 24 269.50 € HT est accepté par le Conseil Municipal qui décide de solliciter, auprès de l'Etat, une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, au meilleur taux possible.

DEMANDES DE SUBVENTIONS MINISTERE DE L'INTERIEUR (DOTATION PARLEMENTAIRE)

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'aménager des parkings rue Charles de Gaulle et rue Pierre et Simone Digue.
Le montant des dépenses hors taxes est de 19 659.85 €.
Afin de faire face aux dépenses de toiture de la maison médicale, une demande similaire est faite auprès des parlementaires locaux.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à demander toutes aides utiles et solliciter des subventions exceptionnelles au taux maximum.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE LA SERRE AMONT

Monsieur le Maire explique que certaines compétences vont être reprises par la Communauté de Communes « Les Portes de Thiérache », à partir du 1er janvier 2016 (loi GEMAPI - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Des missions complémentaires vont être attribuées aux communes du Syndicat. Les statuts sont donc modifiés.
Le Conseil Municipal approuve cette modification à l'unanimité.

BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques est actuellement subventionnée par l'USEDA à hauteur de 8500 €, la somme de 4500 € resterait à la charge de la commune.
Le Conseil Municipal décide d'accepter l'installation d'une borne de recharge sur pied pour véhicules électriques et s'engage à verser à l'USEDA la contribution demandée à condition que le fonctionnement soit assuré par les usagers.
Xavier BOULANDE suggère de demander une aide dans le cadre du TEPOS (Territoires à énergie positive).
Cette réalisation sera programmée en 2016.

RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT

M. le Maire donne lecture du rapport annuel de l'exercice 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement émanant de la Communauté de Communes des « Portes de la Thiérache ». Celui-ci est consultable en mairie.

MISE A DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec la commune de BONCOURT, concernant la mise à disposition de M. Bertrand VAROQUIER, adjoint technique, pour l'étude de son cimetière.

Le Conseil Municipal autorise également M. le Maire à signer deux conventions concernant la mise à disposition de M. Jean-François BAZILE, adjoint technique, dans le cadre des activités périscolaires, à partir du 13 mai 2015 et jusqu'aux vacances :

- avec le Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand
- avec le Syndicat scolaire du Hurtaut (MONTLOUE-LISLET-LE THUEL)

REMBOURSEMENT SALAIRES

M. le Maire expose au Conseil Municipal que M. Daniel CURY, suite à un long arrêt maladie, a fait valoir ses droits à la retraite.
Compte tenu des délais de traitement de ce dossier, la commune a continué à lui verser un salaire.
Son dossier étant régularisé, il y a lieu de réclamer les sommes perçues.

CONVENTION DE BAIL PRECAIRE PEDICURE – PODOLOGUE

M. le Maire évoque l'installation prochaine d'une pédicure-podologue.
Le Conseil Municipal décide de louer, du 1er avril au 30 septembre 2015, le rez-de-chaussée de l'immeuble communal situé au 273, rue Charles de Gaulle (ancienne cantine Digue – local des Restos du cœur) à Mme Claire CANON pour y exercer son activité.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX ACCESSIBILITE MAIRIE

Concernant les travaux d'accessibilité de la mairie, M. le Maire explique que la découverte d'un puits entraîne un surcoût de chantier de 15 544€ HT.

EGLISE

Des champignons (mérule) sont apparus dans la sacristie. Lucienne BEKALAREK s'occupe du dossier.

REUNION AVEC LES COMMERCANTS

Afin de débattre de l'accessibilité des commerces locaux, une réunion avec les commerçants est programmée le 27 avril à 20h.

Après avoir déterminé les dates des prochaines réunions de travail, M. le Maire fait un tour de table :

Xavier BOULANDE demande où en est le site internet. Patricia CARAQUIN, responsable de la mise en place de ce site, répond que le projet suit son cours.

Delphine LOUIS annonce que le défilé de mode initialement prévu en mars est reporté au dimanche 28 juin.
Pour l'aménagement de la Cour des Prés, il est nécessaire de réunir le conseil afin de connaître les avis de chacun et de cibler les attentes. Une réunion est donc prévue le 29 avril à 20h.

Lucienne BEKALAREK soulève le problème de stationnement des voitures dans plusieurs rues de la commune et évoque la nécessité d'aménager le passage –croisement rues de la Neuville et Charles de Gaulle, en contrebas de la rampe métallique.
Elle annonce que Michel DOUTTÉ lui a cédé son poste de Président des Restos du Cœur. Une campagne d'été a été mise en place pour venir en aide aux plus démunis et aux bébés de moins de 12 mois.
Une étiquette provenant des ballons du 31 août a été retrouvée dans les Vosges, soit à 320 km de ROZOY.
L'Assemblée Générale des Amis de Rozoy et de sa Collégiale aura lieu le 11 avril à 10h.

Roger POTET évoque la consommation de fioul à la salle des sports. La programmation du dispositif de chauffage sera corrigée.
Il attire l'attention également sur l'état de la maison sise au 17, rue G.A. MARTIN. M. le Maire rappelle à ce sujet qu'une procédure est en cours.

Sylvain POULAIN rappelle que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour préparer la chasse aux œufs le dimanche de Pâques, à 10h.

En l'absence d'autres points à évoquer, la séance se termine à 21h45.

Informations générales

VENDREDI 10 AVRIL 2015 – SALLE DES FETES - LOTO

Organisé par l'Union Sportive de Rozoy

Nombreux lots à gagner
Ecran plat – sèche linge – caméscope – table vitrocéramique – appareil photo – GPS ….

Ouverture des portes à 18h30
Début des jeux à 20h00
1,50 € le carton - 8,00 € les 6 – 15,00 € les 14

Grilles et Bingo

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LES AMIS DE ROZOY ET DE SA COLLEGIALE

samedi 11 avril
10 h 00
en mairie

CONCOURS DE BELOTE

Vendredi 24 avril 2015 - Salle des Fêtes
Organisé par l'Association des parents de l'Ecole Publique

Inscriptions de 19h à 20h

Tarif : 6 € par joueur

THEATRE

Une comédie en 3 actes de Laurent RUQUIER.
Personnages : 4 femmes et 1 homme
Durée : 1h30

Le Docteur Jouvence est chirurgien esthétique.

Sa secrétaire est malade et l'agence d'intérim lui envoie Claudine, une charmante remplaçante, qui va cumuler les malentendus.

Son épouse, excessivement jalouse, sa patiente fétiche, Madame Carnot, une star de cinéma, et une obsédée de l'esthétique, vont se crêper le chignon, au propre comme au figuré et faire de la vie de leur chirurgien adoré un enfer pavé de très bonnes intentions.

Une comédie hilarante, une cure rafraîchissante qui vous raffermira les zygomatiques.

Salle des Fêtes de ROZOY

Samedi 25 avril à 20h30
Dimanche 26 avril à 14h30

Tarif plein : 8 € Tarif réduit : 6 € (enfant -11 ans)
Ouverture des portes 30 mn avant les horaires indiqués

Les GIC de Rozoy-sur-Serre et de la Brune organisent le :

JEUDI 14 MAI 2015
UN RALLYE
PETIT ET GRAND GIBIER

Parcours de 11 km (avec 11 stands ludiques) qui vous fera découvrir la faune et la flore de la Thiérache.
Départ sur la commune de SOIZE.
(Parcours sur les communes de SOIZE, MONTLOUE et NOIRCOURT)
Questionnaire spécial enfant (12 ans maximum)

Inscriptions 20 euros par équipe de 2 à 10 personnes
Gratuit pour les enfants – 33 équipes maximum
Renseignements :
Tél : 06.76.04.96.76 - Tél : 06.77.11.45.03
gic.rozoysurserre@orange.fr - fabien.decaux@orange.fr